

un vers de gentiane

La lettre d'information du Plan régional en faveur de l'azuré de la croisette

En bref...

Un vers de gentiane, premier numéro !

Nous sommes très heureux de vous présenter ce premier numéro de la lettre d'information du plan régional en faveur de l'azuré de la croisette. Ce papillon, rare et menacé, mérite bien un programme franc-comtois pour sa sauvegarde et une lettre mettant en avant les actions réalisées dans cet objectif. Pas d'alexandrins ni de vers dans cette lettre annuelle, ni même de recette sur notre boisson régionale renommée. Un plein d'informations en revanche sur les actions engagées pour l'azuré de la croisette, dont le « ver-chenille » se nourrit exclusivement de la gentiane croisette (et parfois de la gentiane jaune), avant d'être en pension complète chez les fourmis pour se métamorphoser en papillon à la fin du printemps. Nous vous souhaitons donc une agréable lecture de ce « vers de gentiane » !



L'azuré et la fourmi géante

La fourmi, c'était le thème original de la fête de la maison de la Réserve du lac de Remoray, qui a attiré près de 750 personnes le 22 mai dernier à Labergement-Sainte-Marie (25). L'occasion de présenter l'azuré, hôte prestigieux des fourmilières, aux enfants et à leurs parents, et de discuter avec eux de toutes les actions menées pour sa préservation !

Luc Bettinelli,
CREN Franche-Comté



Le chiffre

34

C'est le nombre d'exploitants agricoles engagés dans la préservation de l'azuré de la croisette. A travers des conventions, ceux-ci se sont engagés à maintenir des pratiques compatibles avec la conservation du papillon et accessoirement d'autres espèces.

Quand valeur pastorale optimisée rime avec biodiversité...

La Commune de Sainte-Colombe, dans le Haut-Doubs, possède un très beau communal d'une vingtaine d'hectares, situé en site Natura 2000 et en arrêté préfectoral de protection de biotope. Il abrite la plus belle station de gentiane croisette du bassin du Dugeon, avec près de 2 500 inflorescences recensées en 2011, dont près de la moitié étaient couvertes par des œufs d'azuré de la croisette.



Historiquement pâturée par les génisses des agriculteurs de la commune, une partie de cette pelouse souffre d'un problème de sous-pâturage qui la conduit à sa fermeture, par progression de la forêt. Une convention avec la communauté de communes Frasne Dugeon permet de maintenir un pâturage hivernal de chevaux, limitant ainsi les rejets de certains arbustes comme les noisetiers, mais insuffisant pour lutter contre cette fermeture. Un changement d'exploitant agricole récent a permis de lancer un projet de réouverture du communal, en intégrant les contraintes environnementales, sous la forme d'un « contrat d'amélioration pastorale ». Le GAEC Malfroy, la communauté de communes et le Conservatoire régional des espaces naturels se sont associés pour proposer un diagnostic environnemental et un plan de gestion qui permettra à la fois de ré-ouvrir, d'optimiser la valeur pastorale du communal, mais aussi de conserver, voire d'améliorer les éléments de biodiversité de la parcelle. L'enjeu écologique prioritaire est le maintien voire l'extension de la station de gentiane croisette. La question du bon dosage du chargement d'unités de gros bétail à l'hectare en adéquation avec la qualité écologique et pastorale est également une réflexion en cours pour la gestion sur le long terme.

Geneviève Magnon,
Chargée de mission Natura 2000
Bassin du Dugeon



Le programme azuré de la croisette à l'heure du bilan

Depuis bientôt dix ans, l'azuré de la croisette est sorti de son anonymat en Franche-Comté ; il mobilise beaucoup d'attention des naturalistes et des gestionnaires d'espaces naturels, qui ont uni leurs efforts pour sa préservation. Pour le Conservatoire régional des espaces naturels de Franche-Comté, coordinateur du programme, pour la Région, seul financeur depuis 2009 des actions engagées, ainsi que pour l'ensemble des partenaires impliqués, 2011 a sonné l'heure d'un bilan approfondi. Un exercice nécessaire pour prendre du recul, identifier les points forts et les lacunes du travail effectué et prendre des décisions pour la suite à donner au projet...

Une meilleure connaissance

Un premier constat s'est imposé, les populations régionales de l'azuré, et leur répartition géographique, sont beaucoup mieux connues. Le nombre de stations répertoriées a plus que quintuplé, passant de 15 stations en 2002 à 87 début 2011. Un signe de bonne santé de l'espèce ? Malheureusement non, puisque près de 15 % des sites inventoriés en 2003 ont aujourd'hui disparu. L'amélioration des connaissances ne doit donc pas masquer une réelle érosion des populations.

Des actions concrètes

Et pourtant sur le terrain, grâce à des actions concrètes pour sauvegarder le papillon et ses habitats, le bilan est très encourageant. Lors de l'animation, deux exploitants sur trois ont accepté de s'engager à pérenniser leurs bonnes pratiques par convention ou contrat Natura 2000. Au total, 47 sites sont actuellement conventionnés, parmi lesquels les trois quarts des « grosses » stations de gentiane croisette (> 50 pieds).

Les trois sites bénéficiant d'un plan de gestion (Sarrageois dans le Doubs, Renaucourt et Fouvent-Saint-Andoche en Haute-Saône) ont par ailleurs permis de tester des mesures ciblées, depuis le pâturage saisonnier dirigé pour favoriser les gentianes jusqu'aux actions de décapage, en passant par l'adaptation des modalités de fauche des talus routiers.



De la sensibilisation

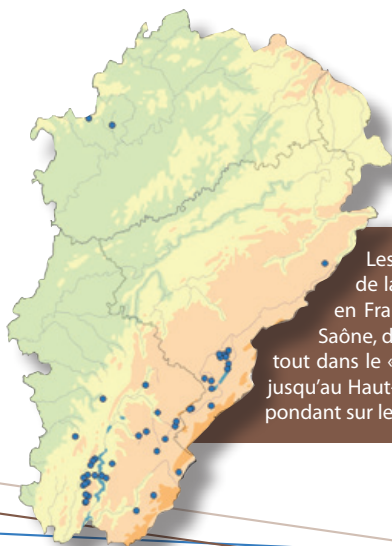
Les actions de porter à connaissance auprès du grand public, en premier lieu desquelles la diffusion de la plaquette présentant le cycle du papillon et sensibilisant à sa préservation, ont également donné lieu à des retours très positifs dont on ne peut que se féliciter.

Doit-on pour autant considérer la partie gagnée et laisser retomber la dynamique engagée, à l'heure où les autres régions suivent l'exemple franc-comtois ? Bien sûr que non. L'azuré de la croisette, comme tout un cortège d'espèces qui vivent dans les mêmes habitats, reste fragile et vulnérable. C'est maintenant, alors que ses populations sont encore viables, qu'il est encore temps d'intervenir pour lui. Le succès de ce beau défi passe par le maintien des liens tissés avec les agriculteurs engagés à nos côtés, ainsi que par de nombreuses autres actions complémentaires dont « un vers de gentiane » aura à cœur de se faire l'écho.

Luc Bettinelli
CREN Franche-Comté

87 stations sont aujourd'hui répertoriées contre 15 au début du programme en 2003

Les 47 conventions mises en place pour la préservation de l'azuré de la croisette sont réparties sur toute l'aire de présence du papillon en Franche-Comté : dans les pôles isolés du nord-ouest de la Haute-Saône, du nord-est du Haut-Doubs et du premier plateau jurassien, et surtout dans le « bastion » régional de l'espèce qui s'étend du bassin du Drugeon jusqu'au Haut-Jura et à la Petite Montagne, où existe une population originale pondant sur les gentianes jaunes.



Les règles d'or pour la préservation de l'azuré

L'enquête menée, entre 2007 et 2008, auprès de 37 exploitants volontaires a permis de confirmer les orientations de gestion favorables à la gentiane et à l'azuré. Un petit retour sur les « règles d'or » n'est jamais superflu !

- NE PAS FERTILISER, au moins sur les zones d'implantation des gentianes ;
- MAINTENIR UN CHARGEMENT MOYEN RELATIVEMENT FAIBLE, mais assez élevé pour éviter une fermeture du milieu (entre 0,2 et 0,7 UGB/ha/an) ;
- NE PAS EFFECTUER DE FAUCHE DE REFUS, au minimum sur les zones d'implantation des gentianes, avant l'arrivée de l'automne.

Coordinateur du plan :



Partenaire financier :



Partenaires techniques :



ZOOM sur...

le pâturage pour sauver l'azuré de la croisette

La gentiane croisette, espèce pionnière qui n'aime pas la concurrence de l'herbe dense, a une préférence très marquée pour les pelouses et prairies sèches pâturées, pour peu que les chargements ne soient pas excessifs. Le pâturage équin, à l'action hétérogène, semble particulièrement favorable. Sur certains sites abandonnés par le pastoralisme, les gentianes régressent progressivement et la survie de l'azuré de la croisette est compromise. Mais il est parfois possible d'intervenir pour inverser la tendance ! Voici trois exemples concrets, deux bénéficiant de financements du Conseil régional dans le cadre du plan (Sarrageois, Thoiria) et un autre financé par Noé Conservation, la Bergerie Nationale, la DREAL, le Conseil régional, l'Europe et la Fondation du Patrimoine (Vernantois).

À Vernantois

Le communal de Vernantois (39) recèle une population de gentianes croisette avec azurés, découverte en 2005 au lieu-dit «Sur les Roches» et en 2010 à «la Côte des Chazaux». Suivie annuellement depuis 2009, elle fait l'objet d'une attention particulière de l'exploitant de ces parcelles, la Ferme équestre Mancy. Avec la Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy, Jura Nature Environnement et la Société d'Histoire Naturelle du Jura, les comptages annuels mais aussi la recherche de stations de gentianes proches ont été corrélés à un travail de réouverture du site par arrachage en 2011.

La mise en place du pâturage équin a précédé chaque fois la découverte des stations : moins de 3 ans après les travaux de réouverture effectués par la commune au lieu-dit Sur les Roches, et 4 ans après sur la Côte des Chazaux, distante de 400 mètres. Elles ont ainsi provoqué une prise de conscience tant de l'exploitant, dans sa façon de gérer le site, que de la commune, qui a intégré cette nouvelle ZNIEFF dans sa carte communale en cours.

*Dominique Malécot,
Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy*



Pâturage équin à Sarrageois (25)



Pâturage de Koniks polski, petits chevaux très rustiques, au milieu des gentianes sur la côte des Chazaux. Au loin, des bovins dans la combe Vaillant (Bornay, Vernantois et Courbette, 39).

À Sarrageois

Pour la troisième année consécutive, la station de gentiane croisette d'une pelouse sèche de Sarrageois, au Bief Girard dans le Doubs, colonisée par l'azuré, a été pâturée par deux équidés pendant une quinzaine de jours. La surface initiale de la pelouse (une vingtaine d'ares) a à peu près doublé, de par les travaux de restauration des automnes 2010 et 2011.

La période de pâturage automnal doit cibler une période sèche (pour l'instant avec bonheur) pour obtenir un abroustissement de fin de saison très court sans surpiétiner la surface. Les pieds de gentiane sont desséchés et déflurés et les œufs du papillon embarqués par les fourmis sous terre. Les plants secs sont respectés par la dent du cheval, mais parfois sectionnés à leur base par le piétinement.

Il est trop tôt pour interpréter, après 4 années de suivi, 3 ans de pâturage et 2 ans de travaux, l'évolution numérique ou surfacique des pieds de gentiane.

L'engagement motivé du maire de la commune est un atout fort pour la conduite pérenne du suivi, de l'entretien et de la restauration. L'implication de la communauté villageoise est en cours.

*Gérard Vionnet,
Réserve naturelle du lac de Remoray
et berger paysan*

À Thoiria

Le dernier exemple se situe à Thoiria (39), dans le secteur de Clairvaux-les-Lacs. Suite au départ du locataire, signataire d'une convention pour l'azuré, la commune, soucieuse de respecter ses engagements, a spontanément associé le CREN aux discussions avec des particuliers intéressés par le pâturage du site. Sensibles aux enjeux écologiques, mais hésitant devant l'ampleur des travaux de réfection des clôtures, ces derniers ont apprécié l'organisation, dans le cadre du plan, d'un chantier bénévole pour les épauler dans cette tâche. Depuis décembre 2011, des chevaux islandais pâturent de nouveau le site, ce qui devrait redynamiser une population de gentianes qui était sur le déclin.

*Luc Bettinelli,
CREN Franche-Comté*



Chantier nature à Thoiria (39) avec la participation d'une dizaine de bénévoles, pour préparer l'arrivée de chevaux islandais.

Une personne «fourmidable» !

Khorine Banos, agricultrice à Pratz (39)



Khorine Banos et Guillaume Parrent sont installés depuis 2004 sur la Ferme de la Freta, située dans le hameau du Petit Chatel sur la commune de Pratz dans le Jura. Ils y pratiquent l'agriculture biologique, sur 14 hectares en location : maraîchage, culture de plantes médicinales et tinctoriales, atelier poules pondeuses... Huit brebis permettent également de fournir de la laine pour une activité artisanale de fabrication d'objets en feutre. Leur production est notamment vendue sur des marchés locaux (Saint-Claude) et sur place.

Comment avez-vous entendu parler du plan régional en faveur de l'azuré de la croisette ?

J'ai trouvé la plaquette de sensibilisation « L'azuré de la croisette » conçue par le CPIE du Haut-Doubs au cours d'une fête organisée en Petite Montagne. Cette plaquette était distribuée par l'ADAPEMONT.

Pourquoi vous êtes-vous sentie concernée par ce programme de protection ?

Je suis fortement intéressée par la botanique, ce qui fait que je me suis questionnée sur la gentiane croisette. Au cours de la manifestation à la Petite Montagne, j'ai été interpellée par la plaquette car j'ai reconnu la plante que j'avais découverte à côté de mon jardin. Par la suite, j'ai découvert d'autres pieds sur d'autres de mes parcelles. J'ai donc contacté le Conservatoire régional des espaces naturels de Franche-Comté dont les coordonnées étaient sur la plaquette pour avoir des informations complémentaires.

Comment s'est passée la phase de terrain avec les personnes chargées de l'inventaire pendant l'été 2011 ?

Deux personnes, chargées de l'inventaire de l'azuré de la croisette, m'ont sollicitée en juillet dernier pour savoir si j'étais la personne qui avait signalé la présence de la gentiane croisette sur Petit Châtel. Elles ont d'ailleurs eu de la chance de frapper à la bonne porte et que je sois présente. Je regrette un peu que cette visite n'ait pas été prévue et que nous n'ayons pas eu plus de temps. Elles m'ont demandé de localiser les pieds de gentiane sur une carte IGN mais je les ai accompagnées pour leur faciliter la recherche. Nous nous sommes donc rendues sur les trois localités de gentianes que j'avais repérées et nous avons pu observer plusieurs pieds pondus par l'azuré de la croisette.

Quelle gestion menez-vous actuellement sur les stations de gentianes croisette situées sur vos parcelles ?

Au cours de l'été 2011, quatre vaches et trois veaux pâturaient sur la parcelle abritant les pieds de gentiane croisette. Cette parcelle faisant environ 14 ha, la pression de pâturage est très faible sur ce site. En revanche, dans les parcelles pâturées par les brebis, aucun pied de gentiane n'a été observé.

Avez-vous communiqué sur l'azuré de la croisette autour de vous ?

Oui, j'en ai parlé aux personnes intéressées. J'ai notamment évoqué la relation entre la gentiane croisette et l'azuré au cours des sorties botaniques avec le Syndicat des Simples qui regroupe des producteurs-cueilleurs de plantes médicinales, aromatiques ou encore alimentaires. J'ai également évoqué ce papillon au cours de sorties avec l'Herberie jurassienne qui rassemble également des producteurs de plantes aromatiques et médicinales.

Propos recueillis par Perrine Jacquot, CBNFC - ORI

Les amis de l'azuré

Le spiranthe d'automne, l'orchis grenouille et l'orchis musc, trois orchidées favorisées par des conventions

Conserver des pratiques favorables à la gentiane croisette, aux fourmis et à l'azuré, c'est aussi protéger un grand nombre d'autres espèces animales ou végétales qui fréquentent le même habitat. C'est ce que nous souhaitons illustrer dans cette rubrique !

Pour ce numéro, intéressons-nous aux orchidées. Pas les espèces exotiques exubérantes, mais des plantes beaucoup plus modestes et discrètes, quoique exigeantes sur la qualité de leur milieu (elles ne supportent aucune fertilisation). Leur observation ravit toujours les botanistes, qui leur ont trouvé des noms évocateurs : l'orchis grenouille, dont la fleur évoque un batracien en plein saut, est présent à Vernantois ; le spiranthe d'automne, à l'inflorescence curieusement spiralée, fleurit sur un site à Crans (il a été tenu compte de sa présence pour la désignation des zones à zéro fertilisation). La dernière espèce, protégée et elle aussi concernée par un plan de conservation régional, est le rare orchis musc. Il est très proche de la gentiane croisette dans ses préférences écologiques et la côtoie aussi bien à Vannoz qu'à Charchilla.

Luc Bettinelli, CREN Franche-Comté



spiranthe d'automne



orchis grenouille



orchis musc

Ça bouge chez l'azuré !

Un plan national d'actions

Il existe en France cinq papillons du groupe des Maculinés, dont quatre fréquentent les milieux humides (azuré des mouillères et azuré des paluds) ou secs (azuré du serpolet et azuré de la croisette) de Franche-Comté. Le Ministère de l'écologie a initié un plan national d'actions pour ces espèces, dont la rédaction a été confiée à l'Office Pour les Insectes et leur Environnement. La déclinaison régionale de ce plan est aujourd'hui assurée par le Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés (CBNFC-ORI), avec pour objectif d'améliorer l'état de conservation des espèces et leur habitat. Pour l'azuré de la croisette, le programme régional initié en 2003 avait déjà permis des avancées notables pour chaque axe examiné : connaissance, gestion et protection, formation et sensibilisation. Les deux plans en cours seront articulés afin d'assurer la pérennité des stations, notamment en poursuivant la mise en place de mesures de protection et de gestion sur les sites orphelins. Un suivi quinquennal sera également effectué pour réévaluer la situation régionale de l'espèce et proposer de nouvelles orientations si nécessaire.

*Perrine Jacquot, CBNFC - ORI
(avec la participation active du réseau de bénévoles de l'OPIE FC)*

Directrice de publication : Anne Vignot • **Rédaction :** Luc Bettinelli, Elvina Bunod / Conservatoire régional des espaces naturels de Franche-Comté, Geneviève Magnon / Communauté de communes du plateau de Frasne et du Val du Drugeon, Dominique Malécot / Jura Nature Environnement, Gérard Vionnet / Réserve naturelle du lac de Remoray, Perrine Jacquot / Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés • **Mise en page :** Elvina Bunod / CREN FC • **Illustrations :** Desmond Bovey • **Photos :** Maison de la Réserve de Remoray, G. Magnon, L. Bettinelli, C. Magand, G. Vionnet, F. Bailly-Maitre • Imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Simon • Numéro ISSN en cours.



Coordination et contact : Conservatoire régional des espaces naturels de Franche-Comté • Maison de l'environnement de Franche-Comté • 7 rue Voirin • 25000 Besançon • 03 81 53 04 20 • cren-fc@wanadoo.fr • www.cen-franchecomte.org

Lettre réalisée avec le soutien financier de

